

NOUS SUBVENTIONNONS LA CONTAMINATION DE NOTRE EAU POTABLE !

**Aucune subvention allouée aux exploitations
qui utilisent des pesticides et des antibiotiques
à titre prophylactique !**

Initiative populaire fédérale

**«Pour une eau potable propre et une alimentation saine -
Aucune subvention allouée aux exploitations qui utilisent des
pesticides et des antibiotiques à titre prophylactique»**

Nous subventionnons la contamination de notre eau potable et mettons ainsi en danger notre santé, la santé de notre planète et celle de tous les êtres vivants.

Cela nous choque et nous motive à lancer cette initiative.

Sans eau, nous ne pouvons pas vivre. La terre nous l'offre, propre et gratuite.

L'eau est indispensable à la vie

Nous, les humains, sommes composés de plus de 65% d'eau. Notre manière de l'utiliser démontre que nous oublions trop souvent que notre nourriture et notre boisson se composent principalement d'eau.

Une grande partie de l'eau potable en Europe provient de la Suisse, que l'on appelle souvent le château d'eau de l'Europe.¹ C'est pourquoi nous portons une responsabilité particulièrement grande envers ce bien précieux, y compris vis-à-vis de nos voisins européens.

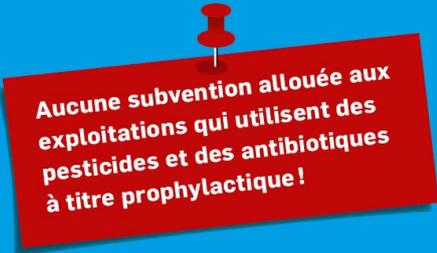
L'eau potable est de plus en plus polluée

Sur les sols exploités par l'agriculture, non seulement notre nourriture est produite, mais aussi une grande partie de notre eau potable par infiltration de la pluie. L'agriculture, toujours plus industrielle en Suisse, pollue nos sols avec des substances telles que des nitrates, des pesticides et leurs produits de dégradation, ou avec des résidus de médicaments dans le fumier et le lisier. La pluie emporte ces substances dans les eaux de surface et souterraines, ce qui altère directement la qualité de notre eau potable. La façon dont nous cultivons détermine en grande partie la qualité de notre eau potable.

La production agricole très intensive en Suisse, qui ne peut être reliée à aucune station d'épuration, répand d'énormes quantités de produits chimiques, fertilisants et antibiotiques dans les champs, même si cela est contraire au principe **de l'article 6 al. 1** de la Loi sur la protection des eaux :

LOI FÉDÉRALE SUR LA PROTECTION DES EAUX

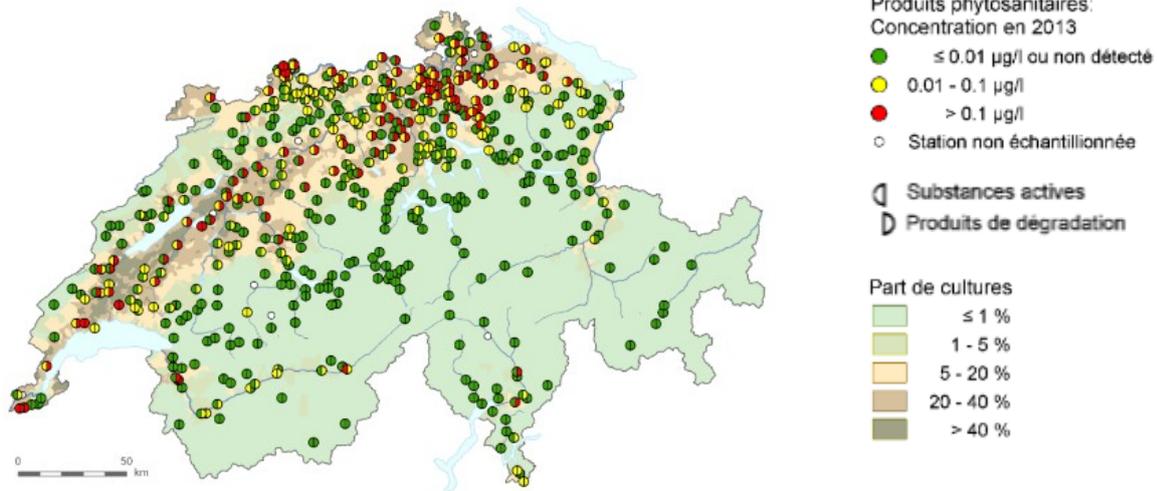
Art. 6. Il est interdit d'introduire directement ou indirectement dans une eau des substances de nature à la polluer ; l'infiltration de telles substances est également interdite.



Aucune subvention allouée aux exploitations qui utilisent des pesticides et des antibiotiques à titre prophylactique !

¹<http://www.nzz.ch/wasserschloss-schweiz-1.16921466>

Pesticides



Produits phytosanitaires: concentration en 2013 et part de cultures. Valeur maximale par station. L'exigence chiffrée de l'OEaux de 0,1 µg/l se réfère uniquement aux substances actives. 2

Peu de pays répandent autant de produits phytosanitaires dans leur agriculture qu'en Suisse, à savoir plus de 2000 tonnes par année. L'efficacité, et donc aussi la toxicité des pesticides, augmentent constamment. L'objectif de la Confédération de diminuer l'emploi des produits phytosanitaires à 1500 tonnes n'a pas été atteint ces dernières années, et aucune amélioration n'est en vue. Les pesticides sont pulvérisés pour 85% à 90% par l'agriculture et le reste par les transports et dans les zones urbanisées.

Une proportion importante de ces pesticides finit dans l'eau.^{3/4} En chemin, ces substances toxiques tuent non seulement les ravageurs, mais aussi quantité d'auxiliaires et de microorganismes utiles, d'abeilles, ainsi que d'insectes et de plantes d'une grande importance pour la qualité des sols, la biodiversité et l'environnement.

La qualité de notre eau dépend directement de sa **filtration** par des sols sains et vivants. Pour la première fois, un rapport de l'Office fédéral de l'environnement publié en 2017⁵ montre que notre sol est soumis à d'énormes pressions et qu'ils ne sont pas exploités de manière durable. Dans de nombreux cours d'eau et même dans la nappe phréatique – **80% de notre eau potable provient des nappes phréatiques** – le seuil légal de pesticides est régulièrement dépassé et cela depuis des années.⁶

Au lieu de résoudre le problème, le Conseil fédéral relève simplement les limites légales. S'agissant du glyphosate, le pesticide le plus fréquemment utilisé, très controversé au niveau international, et déjà interdit dans certains pays, la Confédération veut augmenter par 3600 la charge maximale admissible dans les eaux de surface passant ainsi de 0,1 µg/l à 360 µg/l dans l'Ordonnance sur la protection des eaux.⁷

Les services fédéraux compétents violent régulièrement le principe de précaution avec de telles décisions, alors qu'ils devraient se conformer à la législation sur la protection de l'environnement. Rien qu'entre 2005 et 2017, 138 substances actives auparavant autorisées ont été retirées du marché en Suisse.⁸ Certaines d'entre elles avaient causé des atteintes à la santé ou à l'environnement.

²<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/eaux/info-specialistes/etat-des-eaux/etat-des-eaux-souterraines/eaux-souterraines-qualite/produits-phytosanitaires-dans-les-eaux-souterraines.html>

³<https://www.eawag.ch/fr/news-agenda/actualites/detail/news/anhaltend-hohe-pestizidbelastung-in-kleinen-baechen/>

⁴https://www.eawag.ch/fr/news-agenda/actualites/news-archives/detail-de-larchive/news/pestizidcocktail-in-schweizer-fluessen/?tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=2f89258648e3b54487a02849d3f1c3f9

⁵<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-69016.html>

⁶<http://www.eawag.ch/fr/news-agenda/actualites/detail/news/anhaltend-hohe-pestizidbelastung-in-kleinen-baechen/>

⁷<https://www.admin.ch/ch/fr/gg/pc/pending.html#DETEC>

⁸<https://www.initiative-sauberes-trinkwasser.ch/wp-content/uploads/2018/03/Substances-actives-retir%C3%A9es.pdf>

Trop de lisier et de fumier



Dans de nombreuses régions suisses, la production de lisier et de purin est trop élevée et les zones agricoles ne peuvent pas les absorber. Cette situation provient du nombre excessif d'animaux d'élevage. Afin de pouvoir leur fournir le fourrage nécessaire, l'agriculture suisse doit importer d'énormes quantités d'aliments. Plus d'un million de tonnes de fourrages sont importées, et chaque année il en faut davantage.⁹

La production de cette quantité de soja et de céréales fourragères nécessite l'exploitation d'autant de terres arables à l'étranger que la Suisse n'en dispose à l'intérieur du pays. Notre agriculture dégénère ainsi vers une production animale industrielle toujours plus indépendante du sol.

Ces importations d'aliments entraînent un excédent de fumure qui menace de plus en plus notre eau potable. L'ammoniac, les nitrates, les antibiotiques, les phosphates et d'autres substances problématiques présentes dans les engrais, pénètrent les sols et finissent dans la nappe phréatique et au final dans l'eau potable.

L'élevage intensif produit l'ammoniac, une substance toxique particulièrement problématique pour l'environnement. Elle conduit d'une part à l'acidification et à la surfertilisation des eaux, des marais et des forêts, et d'autre part les poumons humains en souffrent.¹⁰ En Europe, seuls les Pays Bas émettent davantage d'ammoniac par rapport à la superficie de leur sol. La loi suisse sur la protection de l'environnement, ainsi que les conventions internationales, sont ainsi violées.

95% des émissions d'ammoniac de la Suisse proviennent de l'agriculture et la part de l'élevage s'y élève à 90%.¹¹

⁹<https://www.srf.ch/play/tv/eco/video/mythos-ernaehrungssicherheit?id=1bb15628-76f2-422f-a0a5-c14abf4ad9fc&station=69e8ac16-4327-4af4-b873-fd5cd6e895a7>

¹⁰<http://agrarbericht-2016.cmsbox.com/fr/environnement/azote/emissions-dammoniac>

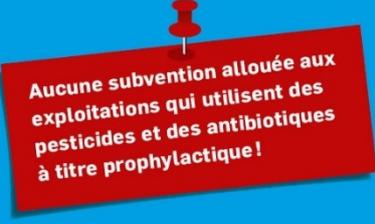
¹¹<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/air/info-specialistes/sources-de-polluants-atmospheriques/sources-de-polluants-atmospheriques---agriculture.html>

Bactéries résistantes aux antibiotiques

L'ADMINISTRATION D'ANTIBIOTIQUES PROPHYLACTIQUES CONTRIBUE-T-ELLE AU BIEN-ÊTRE DU BÉTAIL ?

Les antibiotiques sont des médicaments

La trop forte consommation vétérinaire d'antibiotiques à des fins prophylactiques accroît le problème des résistances aux bactéries.



Aucune subvention allouée aux exploitations qui utilisent des pesticides et des antibiotiques à titre prophylactique !

La production intensive de viande et de lait, ainsi qu'une attitude dédaigneuse envers le bien-être des animaux, représentent un coût trop élevé. En Suisse, chaque année, environ 38 tonnes d'antibiotiques sont administrées au bétail, principalement en prévention, afin que des animaux affaiblis ne tombent pas malades.¹² Les résidus d'antibiotiques provenant du bétail sont dispersés sur les champs au travers du lisier et du fumier, pour finalement terminer dans le cycle de l'eau.

L'utilisation excessive de ces substances a créé des bactéries résistantes que la Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique a qualifiées de «plus grande menace biologique pour la santé de la population en Suisse».¹³ À cet égard, il s'agit d'une menace multiple, parce que **ces bactéries multi-résistantes** se répandent en particulier dans les cours d'eau¹⁴, mais aussi dans la nourriture^{15/16} et l'eau que nous buvons¹⁷.

Pourtant, les antibiotiques peuvent encore être utilisées à titre prophylactique dans les élevages. Malheureusement, la révision partielle de l'Ordonnance sur les médicaments vétérinaires (OMédV) du 1^{er} avril 2016 mentionne que l'approvisionnement d'antibiotiques à titre prophylactique est restreint, mais l'emploi prophylactique d'antibiotiques n'est **pas interdit**¹⁸.

Les infections graves, greffes, interventions chirurgicales ou chimiothérapie ne peuvent être soignées ou pratiquées que lorsque des antibiotiques efficaces sont disponibles.

Ces faits devraient suffisamment nous alarmer pour agir immédiatement et adapter l'élevage. L'élevage d'animaux sans utilisation régulière d'antibiotiques fonctionne. Il est connu et déjà pratiqué, et doit devenir la norme, pour le bien des humains et des animaux.

¹²<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/dokumentation/nsb-news-list.msg-id-68240.html>

¹³https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/sante/sante--dossiers/magazine-environnement-sante/residus-d_antibiotiques-et-de-medicaments-dans-lenvironnement--l.html

¹⁴<https://www.rts.ch/info/sciences-tech/medecine/8687071-la-resistance-aux-antibiotiques-est-une-pandemie-silencieuse-.html>

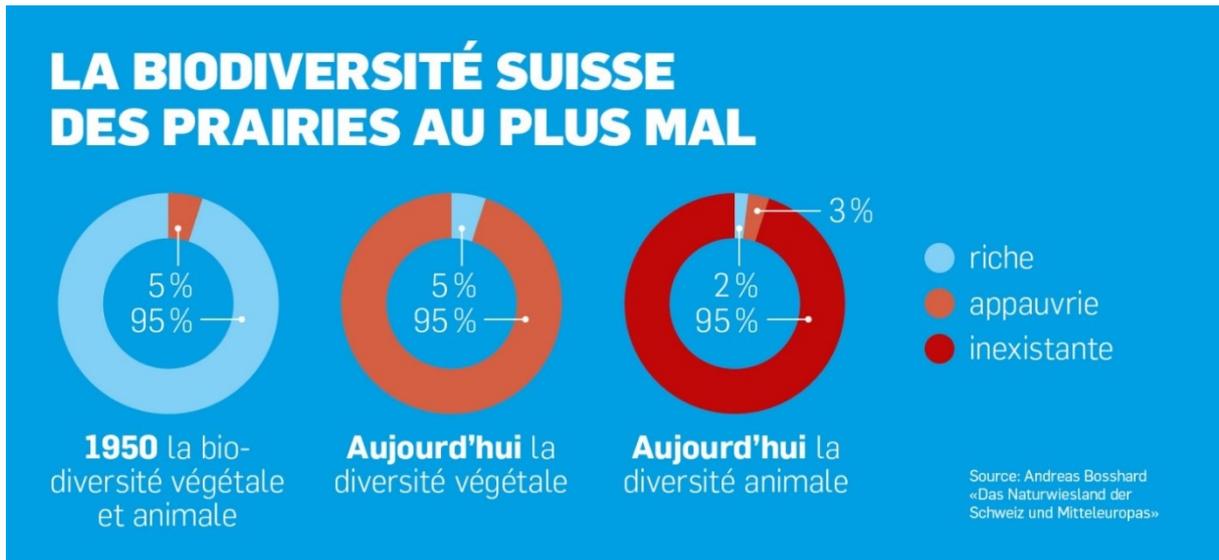
¹⁵http://www.unibe.ch/aktuell/medien/media_relations/medienmitteilungen/2017/medienmitteilungen_2017/neues_antibiotikaresistenz_gen_in_milch_entdeckt/index_ger.html

¹⁶<https://www.srf.ch/sendungen/10vor10/integration-ahv-monsanto-super-erreger-im-gefuegel-snowden>

¹⁷https://www.initiative-sauberes-trinkwasser.ch/wp-content/uploads/2016/11/ag_buergmann.pdf

¹⁸<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20030705/index.html#a11>

L'effondrement de la biodiversité



19

La biodiversité est une ressource vitale pour nous et pour toutes les générations futures.²⁰

Par biodiversité, on entend la diversité des espèces (animaux, plantes, champignons, micro-organismes), la diversité génétique, c'est-à-dire la variabilité des individus d'une même espèce, et la diversité des habitats, ainsi que les interactions biologiques à l'intérieur de ces différents niveaux et entre eux. Une biodiversité riche est indispensable à la stabilité et à la productivité des écosystèmes ainsi que pour des sols sains et fertiles.

L'alimentation humaine en dépend directement et aucune autre activité humaine n'influence aussi fortement la diversité biologique que l'agriculture. Pendant des siècles, les agriculteurs d'Europe centrale ont contribué à une forte augmentation de la variété des espèces. Mais à partir des années 50, l'avènement de méthodes industrielles adaptées à la production agricole ont rapidement changé la donne. La production alimentaire intensive d'aujourd'hui a conduit, en moins de quelques décennies, à un véritable effondrement de la biodiversité. En particulier, la pulvérisation de pesticides ainsi que l'épandage effréné de lisier et les émissions d'azote provenant de l'élevage trop intensif, favorisé par les importations de foin pour le bétail, sont particulièrement dévastateurs pour l'écosystème.²¹

Le danger, c'est que ce type d'agriculture non seulement détruit sa base de production, mais aussi conduit à une impasse économique. Car les coûts de production que nécessitent ces techniques et adjuvants sont bien supérieurs au produit de la vente de la production. Ce n'est qu'à la faveur de mesures protectionnistes et de milliards de subventions annuelles de l'Etat que les agriculteurs peuvent aujourd'hui s'octroyer un salaire.

Une agriculture plus proche de la nature n'est manifestement pas seulement beaucoup plus économique. Elle se soucie aussi de la biodiversité et de l'environnement, c'est-à-dire de sa propre base de production, au lieu de la détruire.

¹⁹ <http://www.haupt.ch/Verlag/Buecher/Natur/Umwelt-Oekologie/Das-Naturwiesland-der-Schweiz-und-Mitteleuropas.html>

²⁰ <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/biodiversite/info-specialistes/mesures-de-conservation-de-la-biodiversite/strategie-et-plan-d'action-pour-la-biodiversite.html>

²¹ https://sciencesnaturelles.ch/service/publications/35223-etat-de-la-biodiversite-en-suisse-en-2014---une-analyse-scientifique?_ga=2.117449164.41801766.1514616067-529714412.1514616067

Les exigences de l'initiative

«Pour une eau potable propre et une alimentation saine - Aucune subvention allouée aux exploitations qui utilisent des pesticides et des antibiotiques à titre prophylactique»

Nous exigeons que soient subventionnées uniquement les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et ne polluant pas l'eau potable. A cet effet, nous proposons de modifier les articles concernant l'agriculture comme suit:

La Constitution¹ est **modifiée** comme suit:

Art. 104, al. 1, let. a, 3, let. a, e et g, et 4

¹La Confédération veille à ce que l'agriculture, par une production répondant à la fois aux exigences du développement durable et à celles du marché, contribue substantiellement:

- a. à la sécurité de l'approvisionnement de la population **en denrées alimentaires saines et en eau potable propre**;

³Elle conçoit les mesures de sorte que l'agriculture réponde à ses multiples fonctions. Ses compétences et ses tâches sont notamment les suivantes:

- a. elle complète le revenu paysan par des paiements directs aux fins de rémunérer équitablement les prestations fournies, à condition que l'exploitant apporte la preuve qu'il satisfait à des exigences de caractère écologique, **qui comprennent la préservation de la biodiversité, une production sans pesticides et des effectifs d'animaux pouvant être nourris avec le fourrage produit dans l'exploitation**;
- e. elle peut encourager la recherche, la vulgarisation et la formation agricoles et octroyer des aides à l'investissement, **pour autant que ces mesures soutiennent l'agriculture eu égard aux let. a et g et à l'al. 1**;
- g. elle **exclut des paiements directs les exploitations agricoles qui administrent des antibiotiques à titre prophylactique aux animaux qu'elles détiennent ou dont le système de production requiert l'administration régulière d'antibiotiques**.

⁴Elle engage à ces fins des crédits agricoles à affectation spéciale ainsi que des ressources générales de la Confédération, **surveille l'exécution des dispositions concernées et les effets qu'elles déploient et informe régulièrement le public des résultats de cette surveillance**.

Art. 197, ch. 12²

12. Disposition transitoire relative à l'art. 104, al. 1, let. a, 3, let. a, e et g, et 4

Un délai transitoire de 8 ans s'applique à compter de l'acceptation de l'art. 104, al. 1, let. a, 3, let. a, e et g, et 4, par le peuple et les cantons.

¹RS 101

²Le numéro définitif de la présente disposition transitoire sera fixé par la Chancellerie fédérale après le scrutin.

Comment l'initiative peut-elle assurer la protection d'une eau propre et d'une alimentation saine ?



22

Nous subventionnons la pollution de notre propre eau potable: chaque année, l'argent du contribuable, à travers les milliards de francs de subventions du gouvernement fédéral, sert à promouvoir l'agriculture ou *autrement dit* à maintenir artificiellement en vie une production agricole trop intensive polluant l'eau potable et les eaux de surface par des substances telles que pesticides, médicaments vétérinaires et engrais en quantités excessives, et ceci sur de grandes zones.²³ La politique agricole n'a atteint aucun des objectifs environnementaux pour l'agriculture découlant de la législation.

L'initiative permettra enfin d'appliquer ce qui a été promis aux citoyens pendant des décennies, mais qui n'a pas encore été mis en œuvre:

- Il est interdit d'introduire directement ou indirectement dans une eau des substances de nature à la polluer; l'infiltration de telles substances est également interdite (LEaux Art. 6 Principe).²⁴
- Encouragement à une agriculture proche de la nature
- Maintien et promotion de la biodiversité
- Élevage conforme aux besoins des animaux et sans utilisation régulière d'antibiotiques
- Denrées alimentaires «swiss made» dont la qualité n'est pas uniquement reconnue sur papier

L'initiative exige qu'après une période transitoire de 8 ans, seules les exploitations agricoles qui préservent la biodiversité, n'utilisent aucun pesticide ni antibiotique préventif, et qui élèvent un bétail nourri exclusivement avec du foin produit sur l'exploitation, recevront des subventions fédérales. Ainsi l'eau et les aliments exempts d'antibiotiques, de bactéries résistantes, de pesticides, de nitrates et d'autres substances nocives deviendront à nouveau la norme et seront accessibles à toute la population.

²²<http://www.sauberes-wasser-fuer-alle.ch/sites/default/files/Subventionen.pdf>

²³<https://www.parlament.ch/centers/eparl/curia/2013/20134284/Bericht%20BR%20F.pdf>

²⁴<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19910022/index.html#a6>

Arguments en faveur de l'initiative

La mise en œuvre de l'initiative n'est pas une utopie puisqu'elle est déjà une réalité mise en pratique dans certaines exploitations agricoles

Le savoir-faire permettant une agriculture sans pesticides ni engrais minéraux phosphatés (engrais chimiques) ni antibiotiques, et préservant la biodiversité, est déjà appliqué avec succès en Suisse par de nombreuses exploitations agricoles. Ces connaissances seront soutenues et développées plus amplement par l'initiative, dans le but de généraliser une agriculture durable saine.

L'initiative protège et promeut la santé de la population en soutenant les agriculteurs respectueux de l'environnement de façon plus efficace qu'aujourd'hui. Les substances utilisées dans l'agriculture, comme les pesticides, les médicaments vétérinaires et les quantités excessives d'engrais endommagent l'environnement, affectent l'eau potable et mettent en danger la santé de la population. Les deniers publics, investis selon l'initiative dans une production agricole saine et sans pesticides, seront plus efficacement utilisés parce qu'ils endigueront les dommages environnementaux et favoriseront la santé de la population. Rien qu'entre 2005 et 2017, 138 substances actives auparavant autorisées ont été retirées du marché en Suisse.²⁵ Certaines d'entre elles avaient causé des atteintes à la santé et à l'environnement.

Les antibiotiques sont des médicaments et ne doivent être utilisés qu'en tant que tels. Un veau qui grandit auprès de sa mère a des conditions favorables à une vie saine et n'a pas besoin de traitement antibiotique prophylactique. Les exploitations agricoles utilisant des antibiotiques en usage prophylactique dans l'élevage du bétail ainsi qu'en emploi régulier dans leur système de production seront exclus des subventions directes après l'adoption de l'initiative. Lorsque le bien-être des animaux est respecté, moins d'antibiotiques sont nécessaires et une administration prophylactique de ces substances est complètement inutile. Les exploitations faisant un usage prophylactique d'antibiotiques et dont les paiements directs seront supprimés, seront ainsi indirectement encouragées, sans grands frais, à adopter d'autres pratiques d'élevage.

L'initiative favorise le bien-être des animaux et réduit ainsi l'utilisation d'antibiotiques et l'apparition de bactéries résistantes aux antibiotiques

La Commission des experts fédéraux pour la biosécurité a déclaré les bactéries résistantes aux antibiotiques comme étant «la plus grande menace biologique pour la santé publique en Suisse». Un élevage respectueux des animaux qui réduit fortement l'utilisation d'antibiotiques et minimise le développement de bactéries résistantes, a donc un lien direct avec la santé humaine. C'est là qu'intervient l'initiative.

Cas dans lesquels les antibiotiques peuvent continuer à être utilisés.

Les exploitations agricoles voulant continuer de recevoir des paiements directs, doivent utiliser les antibiotiques uniquement à des fins thérapeutiques. L'initiative concrétisera ainsi, selon une logique libérale, une ancienne exigence demandant la mise en œuvre d'une agriculture durable.

Terme «Système de production»

Le terme de système de production rejoint celui de l'art. 75 de la Loi sur l'agriculture (LAgr).²⁶ Il décrit aussi bien les formes et les conditions de détention que la gestion de l'exploitation, en particulier la gestion de troupeau en ce qui concerne les acquisitions, les transports et l'affouragement.

²⁵ <https://www.initiative-sauberes-trinkwasser.ch/wp-content/uploads/2018/03/Substances-actives-retir%C3%A9es.pdf>

²⁶ <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19983407/index.html#a75>

Terme «Régulièrement»

L'administration d'antibiotiques est à considérer comme régulière quand elle est faite de façon répétitive ou significativement plus souvent que la norme en rapport avec une tâche de la gestion d'exploitation (par ex. dans la mise à l'étable d'animaux dans des entreprises d'engraissement) ou globalement beaucoup plus fréquemment que la norme d'exploitations comparables.

Système de production nécessitant l'administration régulière d'antibiotiques

L'incidence des maladies dépend dans une large mesure des conditions de détention et de la gestion de l'exploitation et du troupeau.^{27, 28, 29, 30}

Par exemple de mauvaises conditions dans les étables, une hygiène inadéquate, une modification de l'alimentation avec des facteurs de stress comme les transports et la composition de nouveaux troupeaux avec des animaux de différente provenance, affaiblissent et surchargent la défense immunitaire des animaux. Si l'utilisation régulière d'antibiotiques pour des animaux malades est due à des déficiences du système de production, alors aucun paiement direct ne devrait plus être versé.

Même dans de bonnes conditions de détention, des animaux isolés, des groupes d'animaux ou un cheptel entier peuvent tomber malades. Un traitement dans un cas particulier, même avec des antibiotiques, dans la mesure où il s'agit d'une pathologie d'origine bactérienne, est justifié et également exigé par l'art. 5 al. 2 de l'Ordonnance sur la protection des animaux (OPAn).

L'initiative est orientée vers l'avenir, car elle favorisera des techniques de production favorables à l'environnement. Ces techniques existent déjà aujourd'hui, mais elles sont rendues peu compétitives en raison de facteurs dissuasifs soutenus par l'Etat. L'initiative profitera à l'environnement, à l'eau potable indispensable à la vie et à l'avenir de l'agriculture suisse dont les produits ont un grand impact sur notre santé. De plus, elle encouragera une production respectueuse de la nature et indépendante de l'étranger pour son approvisionnement en fourrage.

L'initiative soutient une agriculture productive, axée sur le marché car elle mettra fin aux milliards de subventions annuelles ayant contribué jusqu'ici à financer une surproduction nuisible à l'environnement, faussant le marché et menant à une baisse constante des prix payés aux agriculteurs. Pour que les exploitations agricoles puissent s'adapter au changement, l'initiative propose une longue période de transition de 8 ans. Nous considérons l'agriculture biologique et biodynamique comme une solution pour l'avenir.

L'initiative est contemporaine et économique, car elle offre des conditions optimales pour une croissance rapide du marché. En Europe, la demande de denrées alimentaires produites écologiquement sans pesticides a augmenté de 5000% depuis 1990.³¹ Aujourd'hui, la Suisse ne peut pas couvrir la demande en produits biologiques de sa population en raison d'un faible nombre de producteurs écologiques. Elle est ainsi dépendante des importations pour couvrir ses besoins.

L'initiative encourage la recherche, du conseil et une formation tournés vers l'avenir. Une grande partie des deniers de l'Etat vont aujourd'hui à la recherche afin d'étudier les dommages causés par les substances toxiques et l'utilisation excessive d'engrais dans l'agriculture. Lorsque des problèmes importants émergent, ils sont examinés et traités de manière à limiter les dégâts. L'Etat ne met aujourd'hui en revanche que très peu de moyens à disposition de la vulgarisation et de la recherche encourageant une agriculture rurale ne dépendant pas de substances

²⁷<http://www.efsa.europa.eu/fr/topics/topic/animal-welfare> (Autorité Européenne de Sécurité des Aliments AESA)

²⁸<https://www.gstsvs.ch/fr/sat/archives/2016/062016/edition-speciale-resistance-aux-antibiotiques/star.html>

²⁹Meylan/ Pipoz: Gesundheit und Antibiotikaverbrauch bei Aufzucht-kälbern in Milchviehbetrieben (SAT 06/2016)

³⁰<https://www.lw-heute.de/?redid=31578>

³¹<http://www.bioactualites.ch/fileadmin/documents/bafr/formation-conseil/Bio-TroisZero-2015-12-07.pdf>

toxiques. L'initiative offre ainsi à l'agriculture suisse une grande chance puisque la demande de produits alimentaires biologiques, sans antibiotiques et pesticides, augmente de manière exponentielle.

Avec l'acceptation de l'initiative, l'Etat sera obligé de cibler recherche agricole, vulgarisation et formation, sur une production alimentaire se passant de plus en plus de l'utilisation de pesticides et d'antibiotiques prophylactiques. Cette production agricole sera basée sur l'utilisation de ses propres ressources.

Pesticide ne correspond pas à produits phytosanitaires

L'initiative utilise le terme "pesticide" selon le Plan de réduction des pesticides en Suisse³² et non pas le terme "produit phytosanitaire" souvent utilisé dans les documents officiels. Contrairement au terme produit phytosanitaire, le terme pesticide exclut les substances non toxiques qui ne posent aucun problème aux humains et à la nature.

L'initiative affectera toutes les exploitations agricoles qui utilisent des substances chimiques de synthèse. Les moyens figurant sur la liste de l'Institut de recherche en agriculture biologique (FiBL) ne sont pas affectés par l'initiative. L'initiative accorde une période de transition de 8 ans à partir de l'adoption de l'initiative.

Selon le FiBL et Vision Landwirtschaft, les pesticides naturels, qui figurent également sur la liste noire de Greenpeace (cuivre, pyrèthrine, spinosine et huile de paraffine), pourront dans les prochaines 10 – 20 ans être remplacés, par exemple grâce à des variétés résistantes, par des techniques de culture améliorées, ou même seront substitués par des substances qui ne posent aucun problème pour l'homme et l'environnement.

L'initiative soutient, de manière significative, le remplacement de ces substances problématiques, car elle exige que la recherche agricole, la vulgarisation et la formation ainsi que les subventions d'investissement ne soient soutenus par des fonds fédéraux que s'ils contribuent à une agriculture durable, sans pesticides et produisant à partir de ses propres ressources.

L'initiative favorise une économie circulaire, écologique et énergétiquement efficace dans laquelle les exploitations agricoles qui participent à un «tourisme du fourrage» d'une ampleur gigantesque ne recevront plus de paiements directs. En outre, les exploitations agricoles d'une région peuvent et doivent échanger et partager le fourrage et le fumier et former des communautés agricoles.

Fertilisants oui, mais avec modération!

L'engrais vert, le fumier et le lisier sont des engrais naturels. Ils sont donc la condition d'une production agricole efficace s'ils ne sont pas chargés en antibiotiques ni produits en excès, car la surabondance de lisier est devenue, dans l'agriculture suisse, un vrai problème. Un cheptel suisse pléthorique a pour conséquence une production record de lisier et d'émissions d'ammoniac affectant les eaux et engendrant de nombreux dégâts environnementaux. La réorientation des subventions ne soutiendra que les exploitations possédant le bétail qu'elles peuvent nourrir avec le fourrage de leurs terres.

L'initiative favorise la sécurité alimentaire. Une agriculture douce, orientée vers l'écologie et la durabilité est la meilleure garantie de sols fertiles. Actuellement, la production intensive altère les sols, l'eau ainsi que le potentiel de production en temps de crise. L'agriculture suisse est devenue si fortement tributaire des importations de l'étranger telles que fourrage, pesticides, engrais, pétrole, etc. qu'elle s'effondrerait à la moindre fermeture des frontières - *l'opposé d'une sécurité alimentaire.*³³

³²http://www.visionlandwirtschaft.ch/visionlandwirtschaft_prod/uploads/publikationen/Pestizidreduktionsplan/planreductionpesticides_suisse.pdf

³³<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/agriculture/agriculture--dossiers/magazine-environnement-agriculture-alimentation/economie-et-ecologie-dans-lagriculture---une-image-peu-en-rapport.html>

L'initiative réduit la dépendance de l'agriculture suisse face à l'étranger. L'agriculture suisse importe aujourd'hui de l'étranger deux calories sous forme de pétrole pour produire une seule calorie alimentaire. Il existe aussi une grande dépendance de la production alimentaire suisse vis-à-vis de l'étranger pour l'acquisition d'engrais, de pesticides et de médicaments vétérinaires. Le versement des paiements directs seulement aux exploitations avec un mode de production écologique n'utilisant pas de pesticides et n'important pas de fourrages, permettra de réduire massivement la dépendance de l'agriculture suisse envers l'étranger.³⁴

De plus, le gaspillage de nourriture représentant aujourd'hui 30% des aliments produits, nous pouvons nous permettre une agriculture moins intensive et nous ne devrions plus devoir importer des denrées alimentaires.³⁵ Pour produire les calories gaspillées, environ 350'000 hectares de terres arables sont nécessaires, bien plus que la surface cultivable à notre disposition en Suisse.

L'initiative promeut une production alimentaire efficace

Un autre exemple d'une agriculture extrêmement inefficace et fortement dépendante d'autres pays est la production laitière, de plus en plus intensive, avec une utilisation croissante d'aliments concentrés. Contrairement à l'herbe, que la vache transforme très efficacement en lait, la vache n'utilise qu'une très petite partie de l'alimentation concentrée pour la transformer en lait et donc en nourriture. Rien qu'avec ces aliments concentrés utilisés en Suisse pour nourrir les vaches laitières, la nourriture de 2 millions de personnes est détruite chaque année. La Suisse dispose de conditions optimales pour une production de lait basée sur l'herbe, et pourrait produire suffisamment de lait pour répondre à la demande intérieure sans importations d'aliments concentrés. En se passant d'aliments concentrés importés, ce qui est une condition préalable à la préservation future de l'espèce, un quart de la population suisse pourrait être nourri en plus.

1er décembre 2018



Contact:

Association Sauberes Wasser für alle
c/o Franziska Herren
Oeleweg 8, 4537 Wiedlisbach
Tél : 032 636 14 16 – Mobile : 079 829 09 19
www.initiative-pour-une-eau-potable-propre.ch
info@initiative-pour-une-eau-potable-propre.ch

³⁴<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/services/medienmitteilungen.msg-id-68787.html>

³⁵<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/economie-consommation/dossiers/nos-poubelles-frisent-l-indigestion.html>